



L'ILNAS publie une nouvelle Analyse Normative du Secteur de l'Aérospatial

Le secteur aérospatial, identifié comme « porteur » pour l'économie nationale, constitue l'un des nouveaux axes normatifs suivi par l'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS) dans le contexte de la [Stratégie Normative Luxembourgeoise 2020-2030](#). Dans ce cadre, une [Politique Luxembourgeoise pour la Normalisation du Secteur de l'Aérospatial 2021-2025](#) a été développée dans le but de supporter les parties prenantes du secteur au Luxembourg.

En tant que première étape dans la mise en œuvre de cette politique, l'ILNAS a publié, le 12 juillet 2021, une nouvelle [Analyse Normative du Secteur de l'Aérospatial \(ANS Aérospatial\)](#) qui offre une vue d'ensemble du secteur spatial et du contexte normatif associé, tout en encourageant les différents acteurs nationaux à saisir les opportunités offertes au Luxembourg afin de s'impliquer activement en normalisation, et ainsi viser l'amélioration de leur compétitivité. Précisons que cette version de l'ANS Aérospatial se concentre uniquement sur le secteur spatial (excluant l'aéronautique), ayant pour but principal de soutenir la stratégie nationale de développement économique de ce secteur, initiée par le gouvernement luxembourgeois.

[Découvrez cette publication en vidéo !](#)



Cette analyse met tout particulièrement en avant les comités techniques de normalisation européens et internationaux, susceptibles d'intéresser les experts nationaux du secteur spatial. Ces comités sont répartis en cinq catégories :

- Applications variées, mais dédiées exclusivement au secteur spatial ;
- Télécommunications ;
- Observation de la Terre ;
- Domaines techniques ;
- Ingénierie système, systèmes de qualité, sécurité et gestion.

L'ILNAS permet notamment aux experts nationaux de [participer activement de façon gratuite](#) dans les comités de l'ISO, de l'IEC, du CEN et du CENELEC.

L'ANS Aérospatial présente également le contexte actuel global du secteur spatial (ses différentes composantes et ses domaines d'activités les plus prospères) et met l'accent sur les aspects européens et nationaux du secteur. Les principes fondamentaux de la normalisation sont ensuite introduits afin de mettre en avant les différentes opportunités normatives qui s'offrent au marché national, ainsi que les principaux acteurs européens et internationaux en termes de normalisation dans ce domaine.

Pour toute question ou demande en lien avec la normalisation du secteur de l'aérospatial, vous pouvez nous contacter à l'adresse email suivante : anec@ilnas.etat.lu.

Qui sommes-nous ?

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des produits et services

1, avenue du Swing - Southlane Tower I
L-4367 Belvaux
Grand-Duché de Luxembourg

Contact

Tél. : (+352) 247 743 70
Fax : (+352) 247 943 70
E-mail : anec@ilnas.etat.lu



Tous droits réservés © Newsletter - portail-qualite.lu